



Agrément Jeunesse et Sports N° 1/02846
N° SIRET : 404 435 190 00016

Compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 18 février 2005

Début de la réunion : 19h00

<u>Présents</u>	<u>Excusés</u>
Bernard LUCERINO	Jacques AULET
Michel VANDEVILLE	Eric GENTELET
Laurent VITALIS	Jean-François GERARD
Sébastien COUPY	Franck HUILLIER
Geoffroy DE LA HORIE	Jano PALMARINI
Thierry GOUPIL	
Odile LAUSIN	<u>Absents</u>
François LAURI	Jacques AUBRY
	Dominique DURAND

1. Information sur le T.C.O.

Le TCO a compétence dans la gestion du sport sur tout le territoire de la côte ouest.

Un cabinet d'expertise (cabinet Amios) a présenté un diagnostic, dont il ressort que les sports de Pleine Nature sont bien pris en compte.

Deux réunions ont eut lieu cette semaine :

- Mardi 15/02, réunion à laquelle étaient conviés tous les représentants des sports de Pleine Nature (Ligue et Professionnels)
- Jeudi 17/02, réunion au cours de laquelle le cabinet Amios présentait ses solutions et moyens proposés :
 - Création d'un cercle d'échange regroupant les responsables des sports de chaque commune
 - Création d'un conseil intercommunal des sports regroupant les différents acteurs des sports de Pleine Nature (Municipalité, associations et entreprises)
 - Création de sections sportives dans les lycées
 - Création d'un CFA des métiers du sport
 - Création d'un centre d'hébergement des sportifs
 - Accompagnement des sportifs de bon et haut niveau
 - Acquisition du foncier pour permettre le développement durable des activités de Pleine Nature.

Il ressort des ces réunions l'émergence au sein du TCO d'une importante prise en compte des sports de Pleine Nature tant dans les dimensions sportives, qu'économiques, que touristiques.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Reste que, malgré ces belles paroles qui font néanmoins ressortir l'intérêt grandissant des collectivités en ce qui concerne le développement des activités de Pleine Nature, se pose la question des moyens qui pourront y être associés ... et à quelles échéances.

2. AGDC 800

L'assemblée Générale électorale a eu lieu le 28/01/05.

Cf. Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AGDC 800 en annexes

3. Avenir du CROCVL

Selon les statuts, le CROCVL doit être dissout en 2006. Les 5 représentants sont les 5 membres créateurs (ASVLR, LVLR, Maison de la Montagne, Parapangue, Potenciel). Aujourd'hui, ces statuts ne sont plus en adéquation avec ce qui existe. L'ASVLR, la Maison de la Montagne ne sont pas représentés, et ceux qui prennent les responsabilités n'ont pas officiellement pouvoir de décision..

De plus, le CROCVL n'est plus affilié à la FFVL car il comporte moins de 6 licenciés.

Par ailleurs, se pose un problème financier, car les subventions des institutions passent obligatoirement par la Ligue, qui n'a pas le droit de les reverser à une autre association.

La proposition est donc faite que le CROCVL devienne une commission de la Ligue.

Une discussion s'en suit sur l'intérêt et les risques d'ingérence des membres du CD de la Ligue dans l'organisation du CROCVL.

Il est proposé de rajouter un article au Règlement Intérieur donnant pouvoir aux dirigeants du CROCVL de prendre les décisions nécessaires à l'organisation de la manifestation, tout en leur donnant obligation de rendre compte au CD de la Ligue.

4. Compte-rendu des commissions

4.1. Commission Compétition

Proposition de supprimer le classement Serial Class, mais d'instaurer un nouveau classement, spécifique pour les nouveaux compétiteurs.

Proposition que sur les 3 willcards accordées à la Ligue pour les Championnats de France 2005, on en attribue une au vainqueur de la CRD. Cela permettrait de dynamiser la CRD afin qu'un nombre plus important de pilotes y participe.

Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

4.2. Commission des sites

François présente l'état des lieux des travaux restant à faire :

- Dos d'Ane : Chemin à bétonner
- Piton l'Entonnoir à finaliser

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

- Bellemène et Dos d'Ane : l'herbe a beaucoup pousser suite aux fortes pluies. François a demandé à Marc Martinez de faire un devis pour 4 passage / an : Proposition à 275 € / passage pour les deux sites.
Thierry propose de demander à quelqu'un d'autre de faire un devis.

4.3. Commission Madagascar

Deux opérations ont été réalisées en 2004. Deux le seront à nouveau en 2005.

Un financement a été demandé à la Région. Il a été acté sous une forme de prise en charge d'une partie des frais occasionnés au titre de la coopération (environ la moitié des salaires d'encadrement et la moitié des billets d'avion). L'encadrement est assuré par François plus un ou plusieurs moniteurs bénévoles.

En 2005, 3 ou 4 stages seront organisés dont un sur Tananarive (nouveau site).

Se pose néanmoins le problème de la motivation de la structure même de la FMVL, qui est représentative, mais pas très efficace sur le terrain.

Sur le plan matériel : Plusieurs articles sont parus dans Vol Libre et Vol Passion. François a reçu plusieurs mails relatifs à des dons de matériels. Denis Cortela est chargé de récupérer le matériel en métropole et de la faire vérifier gratuitement par Rip'Air. L'objectif est de rendre les malgaches autonomes dans la gestion et l'entretien du matériel, notamment en leur donnant les moyens de resuspenter eux-même les voiles.

Au niveau de l'encadrement, en plus de Franck et François, plusieurs moniteurs se sont portés volontaires pour intervenir sur cette opération : Eric, Florian en juin, José en septembre, toujours dans un esprit de bénévolat.

Cette opération de coopération avec Madagascar apporte une reconnaissance de la Ligue auprès des instances locales et fédérales, même si cela resta quelque chose de marginal.

5. Nouveaux statuts

Bernard explique que la ligue doit modifier ses statuts pour se mettre en conformité avec les nouveaux statuts de la Fédération Française de Vol Libre qui ont été votés en assemblée générale fédérale en 2004 Il présente en détail les modifications apportées à la version précédente.

Ces modifications concernent essentiellement les articles 5, 7, 16, 17 et 18.

Ces nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur s'y rapportant devront être votés en assemblée générale extraordinaire. Celle-ci aura lieu le 5 mars 2005 à 15h00 et précèdera l'assemblée générale ordinaire, prévue le 5 mars 2005 à 16h00. Ils seront votés à la majorité relative, conformément aux statuts actuellement en vigueur.

6. Transfert des comptes bancaires de la Ligue

Suite au partenariat en cours avec la Caisse d'Epargne et des différentes discussions à ce sujet, le trésorier propose de transférer l'ensemble des comptes bancaires de la Ligue de Vol Libre de la Réunion à la Caisse d'Epargne.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
Michel est chargé de s'en occuper.

7. Questions diverses

L'achat de la structure professionnelle Air Lagon par Ludovic Prosche et Eric Bourdeu n'ayant pu se réaliser, ces derniers ont décidé de créer leur propre structure. Ils demandent aujourd'hui l'agrément EFVL pour leur école dénommée St Leu Parapente Concept.

Après étude du dossier par le bureau, il s'avère que le dossier est très bien constitué et St Leu Parapente Concept apporte toutes les garanties pour un enseignement de qualité.

=> Avis favorable

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion prend fin vers 22h00.

Le Secrétaire
Laurent VITALIS

Annexe 1

Association de Gestion du Décollage Colimaçons 800 AGDC800

Compte rendu de l'Assemblée Générale électorale du 28 janvier 2005

<u>Collège du groupement des professionnels</u>	<u>Présents :</u>	DAVID GENTELET PONS COUPY	Joël Eric Frédéric Sébastien
<u>Collège des associatifs</u>	<u>Présents :</u>	AULET LAURI LUCERINO VANDEVILLE VITALIS	Jacques François Xavier Bernard Michel Laurent

Le quorum étant atteint (9/16), l'Assemblée Générale peut se tenir :

1. Présentation du rapport moral par le Président

Bernard LUCERINO présente son rapport moral (voir pièce jointe).

Commentaires de l'assemblée sur :

- Les interventions de l'ADH
- Les vols et dégradations
- La tenue d'un débit de boissons et restauration rapide.

Bernard rappelle les promesses de la Mairie de Saint LEU

- Electricité en cours
- Mise à disposition d'un CEC à partir du mois de mars 2005
- Déclassement d'une parcelle pour une construction dédiée au vol libre.

Rapport moral approuvé à l'unanimité des présents.

2. Présentation du rapport financier par le trésorier

François LAURI présente les comptes et met l'accent sur le bilan déficitaire. (- 663,78 €)

Remarque de l'assemblée sur :

- Les frais de tenue de compte
- Le coût élevé de la plomberie

Quitus est donné au trésorier à l'unanimité des présents.

Le président fait remarquer qu'une étude prévisionnelle fait ressortir des frais de gestion du site à une hauteur de 3000 € par an.

L'AGDC800 ne pouvant, à priori, dégager aucune recette, le président propose que les cotisations couvrent ces frais à raison de 1500 € par collège.

La décision est entérinée, chaque collège étant chargé de recouvrer ses propres cotisations à verser au trésorier.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

3. Présentation, par chaque collège, des membres actifs le représentant

Collège des professionnels :	BOUGET	Vincent
	COUPY	Sébastien
	DAVID	Joël
	GENTELET	Eric
	HUILLIER	Franck
	NICOLLE	Didier
	PONS	Frédéric
	PROSCHE	Ludovic
Collège des associatifs	AULET	Jacques
	CHAPELET	José
	DELATRE	Pascal
	GERARD	Jean François
	LAURI	François Xavier
	LUCERINO	Bernard
	VANDEVILLE	Michel
	VITALIS	Laurent

4. Elections au Conseil d'Administration

Conformément aux statuts, chaque collège procède, en son sein, à l'élection de 6 membres le représentant au conseil d'administration : **Sont élus** :

Collège des professionnels :	COUPY	Sébastien
	DAVID	Joël
	GENTELET	Eric
	HUILLIER	Franck
	PONS	Frédéric
	PROSCHE	Ludovic
Collège des associatifs	AULET	Jacques
	CHAPELET	José
	LAURI	François Xavier
	LUCERINO	Bernard
	VANDEVILLE	Michel
	VITALIS	Laurent

Conseil d'Administration accepté par l'Assemblée Générale à l'unanimité des présents

5. Elections du bureau

Après appel à candidatures :		
Collège des professionnels :	DAVID	Joël
	GENTELET	Eric
	PONS	Frédéric
Collège des associatifs	AULET	Jacques
	LAURI	François Xavier
	LUCERINO	Bernard

Bureau élu par l'Assemblée Générale à l'unanimité des présents

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

6. Désignation des fonctions au sein du bureau

◆	Président :	GENTELET	Eric
◆	Vice Président :	AULET	Jacques
◆	Secrétaire :	LUCERINO	Bernard
◆	Secrétaire adjoint :	DAVID	Joël
◆	Trésorier :	LAURI	François
◆	Trésorier adjoint :	PONS	Frédéric

7. Débat sur les orientations à donner pour la gestion du site

Le débat fait ressortir les points suivants :

- Voir si le transfert des comptes du Crédit Agricole à La Caisse d'Épargne est possible pour éviter les frais de gestion.
- Différents moyens sont envisagés afin de récupérer les cotisations du collège des professionnels
- Versement de 50 € par professionnel travaillant sur le site
- Cotisation « libre » pour les élèves moniteurs
- Possibilité d'organiser une journée « portes ouvertes » dont les bénéficiaires seraient dédiés à l'entretien du site.
- Attendre la mise à disposition du CEC en sachant, d'ores et déjà, qu'il sera nécessaire de lui affecter un référent afin de suivre son travail.
- Passer une annonce sur le journal pour la recherche d'une personne intéressée par le débit de boisson et restauration rapide.

8. Questions diverses

• **Ferme Corail**

Bernard rappelle l'information du Maire concernant le terrain SCI Cadjee. Des pourparlers sont engagés pour effectuer un échange de terrains entre la SCI et la Municipalité. Ils pourraient se conclure en 2005, ce qui ouvrirait la possibilité d'un aménagement de l'atterro à partir de 2006.

Il convient tout de même de rester vigilants en ce qui concerne les terrains « Région », surtout avec la restructuration en cours de « La Ferme Corail ».

Bernard indique qu'il est convié par le TCO à deux réunions les 15 et 17 février sur les aménagements sportifs envisagés.

On en saura donc davantage après ces réunions.

• **Assemblée Générale de la Ligue le 5 mars à 15 heures**

Bernard rappelle que l'AG de la Ligue, prévue le 5 mars à 15h sera précédée d'une AG extraordinaire afin de mettre les statuts en conformité avec ceux de la FFVL prévoyant que les Organismes à But Lucratif Agréés seront représentés au sein du CD par 20% des membres.

Bernard fera parvenir, aux OBLA concernés, toutes les informations nécessaires.

La séance est levée à 19h30

Pot de l'amitié offert par la LVLR.

Le secrétaire
Bernard LUCERINO

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Annexe 2

Rapport moral du Président

présenté à l'AG du 28 janvier 2005.

En juin 2003, nous avons décidé, pour faire vivre au mieux le déco du 800, de créer une association loi 1901, paritaire entre les associatifs et les professionnels.

Il nous a semblé, alors, que les utilisateurs du site étaient les plus aptes à assurer sa gestion pour une utilisation dans les meilleures conditions.

Pour assurer cette gestion, il a été décidé de verser à la trésorerie, une participation de 500 € par collègue.

Qu'avons nous fait depuis 2003 ?

Nous avons contribué, avec l'aide de la Maison de la Montagne, à l'aménagement du site : pose de panneaux d'information et de signalétique, mise en place d'un robinet d'eau et d'une planche de sécurité (Merci Fred). Des projets, dans ce domaine, sont en cours (portique à sellette, abri, etc ...)

Nous avons assuré l'entretien à travers des solutions diverses : prise en charge par le service municipal des sports et sous-traitance par l'ADH.

Nous avons cherché une solution satisfaisante pour mettre en place un débit de boisson et une restauration rapide : L'installation d'un camion bar n'a pas fonctionné pour des raisons diverses et nous nous sommes tournés vers des solutions temporaires.

Tous ces efforts ont été contrariés par les vols et dégradations qui furent nombreux. Depuis juin 2003, j'ai personnellement, déposé 3 plaintes auprès de la gendarmerie de Saint LEU. Vols des planches de retenue de la végétation, du grillage de clôture et de la grille du caniveau d'évacuation. Si l'on ajoute à cela les dégradations dans les WC et les actes de vandalisme (panneaux arrachés), cela fait beaucoup.

Que peut-on espérer pour l'avenir ?

Personnellement, j'espère une plus grande implication de tous les acteurs. L'entretien, la propreté, la mise en valeur du site doit être l'affaire de tous. Comment dissocier le monde professionnel du monde associatif ? Nous devons voler avec le même plaisir, pour notre travail comme pour notre loisir et, en tous cas, dans les meilleures conditions de pratique et de sécurité. Je suis persuadé que ces conditions passent par un site accueillant dans son aménagement comme dans sa propreté, avec une bonne organisation fonctionnelle et qui donne du plaisir à être fréquenté.

Pour cela, la LVLR qui représente les associatifs est prête à participer. Je pense que les professionnels prendront en charge leur quote-part, tant au point de vue financier qu'investissement humain.

De nouveaux moyens nous sont promis par la municipalité.

- Alimentation en électricité du site (Engagée depuis 2003)
- Mise à disposition d'un CEC afin d'assurer l'entretien permanent du site
- Déclassement d'une petite parcelle permettant l'implantation d'une construction dédiée au Vol Libre. (Local d'accueil, restauration rapide, gardiennage ...)

Faisons en sorte que ces nouveaux moyens apportent un plus à notre engagement pour la gestion du site et restons conscients que notre avenir est, avant tout, entre nos mains.

Ce sera le travail du futur président de l'AGDC800 que d'y veiller !

Je vous souhaite, à tous, de beaux vols au départ du 800.

Bernard LUCERINO
Président de l'AGDC800

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>